

UNIVERSITE CATHOLIQUE : LIBERTE ET ENGAGEMENT

Michel SCHEUER, Recteur des Facultés universitaires Notre-Dame de la
Paix à Namur

Permettez moi de convenir tout de suite de trois précisions préalables.

On a annoncé une conférence ; je vais plutôt essayer de vous partager quelques convictions fortes qui me font vivre dans le métier d'universitaire qui est le mien. Des convictions fortes, à partir de mon expérience personnelle dans une université précise qui est celle de Namur, mais aussi depuis deux ans, à travers l'expérience de la constitution de l'académie 'Louvain' qui m'a amené tout naturellement à élargir cet horizon universitaire, et enfin l'expérience d'une université catholique en Belgique, ce qui est assez particulier et très différent de ce qui peut se passer en Espagne ou aux Etats-Unis par exemple.

Deuxième précaution oratoire : on a annoncé cette conférence « dans le cadre du cycle de conférences organisées pour mieux comprendre les enjeux du plan de développement et de réforme de l'U.C.L ». Vous comprendrez que je suis très heureux de pouvoir avoir cet échange avec vous mais que je ne me prononcerai pas sur ce plan ; l'articulation de mes propos n'aura donc aucun rapport formel avec le plan de l'UCL.

Troisième préalable. Si mon intention ce matin est bien de vous partager quelques convictions fortes qui m'habitent, il va de soi que ces convictions sont susceptibles d'être débattues ; j'espère que nous pourrons le faire dans quelques instants.

Ma première conviction forte, c'est que pour être une université catholique, l'institution doit d'abord être **une université au sens plénier du terme** et je pense que de temps en temps, dans les grandes conférences d'organismes internationaux regroupant les universités catholiques, on pose la question par un biais qui est tronqué. La première condition absolue et sine qua non pour qu'on parle d'une université catholique c'est que l'institution concernée soit bien une université au sens le plus fort du terme. Cela peut paraître évident mais je pense néanmoins qu'il est essentiel de le rappeler.

Comment ai-je été amené à réfléchir quelque peu à ces questions de définition et de positionnement de l'université catholique ? Il y a douze ans à Namur, j'ai fait partie d'un groupe de travail, chargé à la demande de l'Assemblée générale des Facultés de rédiger, en dialogue avec la communauté universitaire, un document que l'on a appelé la « charte » de l'université, document qui tient sur une double page.

Et pour écrire cette double page, nous avons mis deux ans. Pourquoi ? Parce que l'Assemblée générale avait donné comme consigne à ce groupe de travail d'être en interaction permanente avec les différents corps dans l'écriture de ce document. Et donc nous avons eu à l'époque, au fur et à mesure que progressait la rédaction de ce texte, une multitude de réunions successives avec le corps académique, le corps scientifique, le corps du Pato et les étudiants. L'objectif de l'Assemblée générale était clairement que la communauté universitaire toute entière se retrouve, se reconnaisse dans ce texte, puisse dire effectivement « ça, c'est bien le projet que nous voulons porter ensemble ». Et depuis lors nous avons senti combien ce texte très concis permet à quelqu'un, qui occasionnellement, par exemple à l'occasion de contacts de recherche entre plusieurs équipes d'universités différentes et de pays différents, s'il séjourne à Namur et prend connaissance de ce texte, peut dire : « tiens, la lecture de votre Charte m'a aidé à comprendre ce qu'était votre université et quel est son projet fondamental. »

Pour être complet, je crois utile de préciser que la rédaction de cette charte provenait d'un double souhait ou d'une double contrainte. Il y avait le souhait de l'Assemblée générale d'aboutir à un document « fondateur » ou « refondateur » - l'institution avait déjà un âge respectable - dans lequel la communauté universitaire se reconnaisse. Il y avait par ailleurs la demande adressée par le Vatican à toutes les universités catholiques du monde de rédiger un « mission statement » qui précise ses objectifs, et ce dans le prolongement de la fameuse déclaration « ex corde ecclesiae ».

Le texte de cette charte se compose de trois paragraphes dont les deux premiers pourraient être partagés par toute véritable université de par le monde ; je rejoins ainsi ce que j'évoquais il y a un instant en affirmant qu'une université catholique doit être avant tout une université.

C'est ainsi que le premier paragraphe affirme que l'université, les Facultés de Namur en l'occurrence, sont un lieu de liberté ; je vais revenir tout de suite à cette notion. Il me semble en effet que depuis la création des premières universités en Europe, depuis beaucoup plus récemment la « magna charta » des universités européennes signée à Bologne en 1988, cette notion de « lieu de liberté » est la plus appropriée pour définir l'université, et donc toute université.

Je ne m'attarderai pas sur le deuxième paragraphe de notre charte qui réaffirme les trois missions de l'université ; nous les connaissons bien et en Belgique ces trois missions sont même confirmées par le législateur.

C'est dans le troisième paragraphe de la charte que se situe sa particularité d'université « catholique », trouvant plus spécifiquement sa place dans l'oeuvre éducative de la Compagnie de Jésus ; nous y reviendrons dans quelques instants.

Mais il nous faut d'abord préciser quelque peu cette notion de **liberté** ; pour ce faire, je crois utile de vous lire les deux phrases qui définissent cette liberté dans notre charte. *« Institution universitaire, les Facultés de Namur constituent un lieu de liberté. Cette liberté permet à l'Institution d'affirmer pleinement sa responsabilité d'Université en général, d'Université jésuite en particulier, dans l'accomplissement de ses missions. Cette liberté dans le choix et la gestion de ses projets est affirmée par rapport à tout pouvoir externe ; elle s'exprime par l'autonomie institutionnelle qu'elle appelle et qui la garantit. La liberté de l'Institution exige et suppose le respect de la liberté académique, collective et individuelle, d'enseignement et de recherche ».*

Pour être une véritable université, il faut donc qu'il y ait cette notion d'université comme lieu de liberté, liberté de l'Institution d'affirmer quel est son projet et liberté de chaque membre de la communauté universitaire, en particulier, liberté académique en matière d'enseignement et de recherche ; ces deux libertés, celle de l'Institution et celle de ses membres, doivent sans cesse pouvoir dialoguer et se répondre l'une à l'autre.

Une autre conviction forte qui m'habite, c'est le projet de toute université, catholique ou non, d'être **au service de la société**. Aujourd'hui, plus personne ne met en doute cette affirmation. Et pourtant, il nous revient comme universitaires de nous interroger : l'université au service de quelle société ? Quelles sont les caractéristiques principales de cette société au service de laquelle nos universités doivent s'inscrire à travers leurs différentes missions d'enseignement, de recherche et de service ?

- La société dans laquelle nous vivons est marquée par la mondialisation, avec tous ses aspects positifs – il en existe assurément - mais aussi ses terribles aspects négatifs et destructeurs, et c'est un défi énorme pour l'université !

- La société de ce début du troisième millénaire est marquée par un fossé Nord/Sud qui, en tout cas pour ce qui concerne l'Afrique, ne cesse de s'agrandir.

- L'université chez nous s'inscrit dans une société belge et européenne où, me semble-t-il, les solidarités sociales sont de plus en plus menacées aujourd'hui.

- Cette société, particulièrement pour les jeunes, est marquée par une absence ou au contraire par une multiplicité - mais c'est peut-être la même chose - de repères et donc cette difficulté pour les jeunes qui vont prendre des responsabilités dans la société de demain, d'avoir des repères qui leur balisent quelque peu la route.

- Il nous faut tenir compte aussi de cette société belge dans laquelle nous vivons, clairement marquée aujourd'hui encore par ce qu'il est convenu d'appeler les « piliers » qui organisent cette société.

- Une dernière caractéristique que je souhaite mettre en évidence est que cette société interpelle de plus en plus l'université et fait très souvent appel à son expertise.

Je pourrais citer d'autres caractéristiques mais il me semble qu'en ayant balisé rapidement celles-ci, on perçoit déjà dans quel contexte l'université est amenée à rendre service à la société d'aujourd'hui.

Comment donc une université catholique, en Belgique aujourd'hui, se situe dans cette mission de toute université et quels défis doit-elle relever ?

Le premier défi, me semble-t-il, pour une université comme la vôtre ou la mienne, consiste à considérer le **pluralisme d'opinions** de ses membres comme une chance et un atout. Le pluralisme d'opinions, de croyances, de tendances philosophiques, de sensibilité politique ...dans une Communauté universitaire comme celle-ci, comme celle de Namur ou d'une autre université catholique en Belgique. Plus personne ne met en doute aujourd'hui l'existence dans nos universités de ce pluralisme ; mais est-il perçu comme une chance, comme une opportunité extraordinaire, comme une source d'enrichissement de la mission universitaire proprement dite. C'est un défi considérable, me semble-t-il. Est-ce qu'on s'y résigne faute de mieux, est-ce qu'on tente simplement de s'adapter à ce pluralisme de fait ou, au contraire, est-ce qu'on considère ce pluralisme comme une chance, une opportunité de répondre mieux à notre mission universitaire, une opportunité d'être plus « universel » ?

Opportunité aussi, me semble-t-il, pour l'Eglise locale de côtoyer à travers une université un lieu au sein duquel il est possible de passer d'un catholicisme, que j'appelle de confrontation, à un **catholicisme de dialogue**. A ce propos, permettez moi de citer une phrase qui m'a toujours terriblement impressionné ; elle a été prononcée il y a 25 ans par le Père Pedro Arrupe qui était alors Supérieur Général des Jésuites. Prenant la parole dans le cadre d'une réunion des Recteurs des universités jésuites de par le monde, il a voulu situer le travail des universités catholiques dans le paysage culturel et religieux en pleine mutation de la fin du XXème siècle. Je le cite : « *Il nous faut passer d'une vie chrétienne vécue en forteresse à une vie de levain dans la pâte, d'une priorité de l'autorité à une priorité du service et du dialogue, d'un régime de secrets à un régime de communication, d'une formation par la transmission à une formation de la réinterprétation, d'une formation dans l'isolement à une formation par le contact de la vie quotidienne, d'une exigence d'unanimité à une large acceptation du pluralisme* ». Pluralisme comme opportunité, comme chance !

Un deuxième défi que l'Université catholique doit pouvoir affronter aujourd'hui, c'est **la rencontre de ces deux pôles de liberté** évoqués il y a quelques instants. La liberté de l'Institution de définir clairement les valeurs qui la font vivre et qui animent son action et ses missions universitaires, d'une part, et la liberté des membres de la communauté universitaire, particulièrement la liberté académique en matière d'enseignement et de recherche, d'autre part. Je pense que pour pouvoir articuler ces deux libertés, c'est dans la vie quotidienne, à travers le travail très concret de nos enseignements et de nos recherches,

qu'il nous faut vivre ce dialogue nourri et constant, cette articulation entre ces deux libertés qui doivent se rencontrer et dialoguer dans la confiance, créant ainsi un véritable « espace de liberté ».

Un troisième défi, c'est que nos engagements soient **de véritables engagements universitaires**. La pire des choses, me semble-t-il, serait que les personnes qui travaillent à l'université, comme professeurs, comme chercheurs, comme membres du personnel administratif, comme étudiants...ne découvrent pas dans leur travail universitaire même cet engagement au service de la société et se consolent en dehors de leur travail universitaire, participant à quelques actions au niveau de la commune ou d'autres associations, ce qui est très bien par ailleurs. A ce propos, le grand défi que nous avons à relever aujourd'hui, c'est que l'engagement au service de la société soit un véritable engagement qui s'inscrit, qui se concrétise dans notre travail d'universitaires. Et pour pouvoir faire cela, il faut que les questions de sens aient leur place à l'Université.

Quatrième défi me semble-t-il et qui est un peu particulier à notre système belge, c'est le défi de vivre comme université catholique, **une mission de service public**. Je pense qu'il est indéniable aujourd'hui que nos universités catholiques en Belgique exercent une mission de service public. Elles ont d'ailleurs les mêmes conditions de financement, de gestion, de contrôle... que les universités organisées par les pouvoirs publics. Si les nôtres ne sont pas organisées par les pouvoirs publics, elles exercent néanmoins cette même mission de service public ; elles sont donc ouvertes à tous, financées très majoritairement, dans leur mission d'enseignement tout au moins, par l'Etat et amenées à remplir les mêmes fonctions que les universités publiques. Je le rappelle, c'est une situation très particulière que l'on ne retrouve pratiquement qu'en Belgique et aux Pays Bas. Cette situation exige de la part des universités catholiques de s'inscrire clairement et délibérément dans cette logique de service public, de vivre en leur sein cette tension entre « université pour tous » et « université de pointe », et donc aussi d'en accepter les contraintes légales et administratives ou, mieux encore, d'infléchir les décisions politiques en matière d'enseignement universitaire. Ces dernières années, le législateur a imposé beaucoup trop de contraintes aux universités, limitant en cela leur liberté d'action et leur capacité d'initiative ; il faut donc que nous ayons au sein de nos universités des hommes et de femmes capables de défendre l'autonomie de l'université par rapport au pouvoir législatif, et ce au nom même de la qualité du service rendu par l'université à la société.

J'en viens enfin à la spécificité même et à **l'originalité de nos universités catholiques**, ce qui fait l'objet de la troisième partie de la charte des Facultés de Namur. Nos communautés universitaires trouvent leur inspiration dans l'Évangile et héritent des valeurs issues de la tradition humaniste et chrétienne. Il ne suffit pas de l'affirmer, il nous faut chercher comment faire vivre cette inspiration. Comment nourrir les valeurs dans la vie universitaire dont les diverses composantes sont pluralistes et dont les missions s'inscrivent dans la logique du service public. Personnellement, j'essaie toujours de réfléchir à cette spécificité de nos engagements universitaires chrétiens à partir de trois références précises ; elles ne sont bien évidemment pas exhaustives et chacun peut en choisir d'autres...

La première c'est le caractère absolument révolutionnaire de ce petit texte proclamé par Jésus de Nazareth sur cette colline de Galilée : les béatitudes. Le drame pour bon nombre d'entre nous c'est d'avoir entendu ce texte tellement de fois que nous n'en percevons plus le caractère complètement révolutionnaire, et qui est tout aussi révolutionnaire, si pas plus, aujourd'hui en Europe occidentale qu'il ne l'était en Palestine au 1^{er} siècle de notre ère. Ce texte opère un renversement catégorique des valeurs sociales : la priorité absolue n'est plus donnée aux plus beaux, aux plus forts, aux plus grands, aux plus savants, mais aux petits, aux laissés pour compte de notre société, à ceux que l'histoire humaine a rendu pauvres, fragiles, opprimés. A partir de ce renversement de valeurs, bien des choses peuvent se bâtir dans nos universités et infléchir certains choix dans nos enseignements et nos recherches

La deuxième référence que je voudrais évoquer, c'est celle de l'unique critère de jugement, celui de cet autre passage de l'Évangile de Mathieu qui met en scène la fameuse parabole dite du jugement dernier, que vous connaissez bien : « j'ai eu faim et tu m'as partagé un morceau de pain, j'étais un étranger et tu m'as ouvert la porte, j'étais malade et tu es venu passer du temps avec moi, j'étais en prison, non pas avec l'aura d'un prisonnier politique, mais avec celle d'un voyou et d'un brigand et tu n'as pas hésité à venir me voir ». C'est le seul critère de jugement de l'Évangile, qui s'articule avec l'unique commandement : « tu aimeras ». Cette référence représente une valeur extraordinaire qui peut faire vivre nos universités avec un public complètement pluraliste aussi bien dans ses enseignants, ses chercheurs, son personnel que dans ses étudiants.

Ma troisième référence, je ne l'appuierai pas sur un texte précis mais sur une attitude constante du Christ à travers les Évangiles : le Dieu de Jésus-Christ est un Dieu qui relève, qui aide l'homme à se remettre debout dans sa dignité d'homme ou de femme, un Dieu qui ne juge pas, qui ne condamne pas, qui met chaque homme, chaque femme en chemin vers l'humanité. Je pense que toute la catéchèse pendant des années n'a pas mis en évidence cette dimension de l'Évangile, n'a pas manifesté ce Dieu qui sans cesse tend la main à celui qui est écrasé sur le bord du chemin pour le remettre debout, avec les autres.

Comment ces références peuvent-elles se concrétiser pour nous ? Je pense que de mettre des cours de sciences humaines qui permettent de poser des questions de sens dans toutes les filières de formation, est une exigence que nous devons rencontrer. Que chacune de nos universités catholiques puisse avoir des projets financés sur fonds propres et qui permettent de réaliser des recherches dans des domaines tels que les droits fondamentaux de ceux qui sont laissés sur le côté par notre société, les questions d'éthique, de droit, des sciences de la santé, d'économie du bien-être, d'économie du développement...

Une autre question doit interpeller l'université catholique. Alors que la société s'adresse de plus en plus à l'université, la questionne, l'interroge, fait appel à ses compétences, à son expertise, pourquoi l'Église institutionnelle semble si souvent ignorer l'université ? À mes yeux, c'est une vraie question. Dans bon nombre de dossiers à connotation éthique ou démographique par exemple, l'Église institutionnelle aurait été bien inspirée de demander une expertise à l'université. Les deux partenaires, me semble-t-il, ont à s'interroger sur cette question, l'Église institutionnelle, bien sûr, mais l'université aussi. Je suis persuadé que les responsables de l'institution ecclésiale ont encore souvent des réflexes de peur face à l'université, fût-elle catholique, souvent perçue comme trop sécularisée. Si une université catholique comme l'UCL doit se mettre résolument au service de tout homme, l'Église institutionnelle n'éprouve-t-elle pas encore en ce début du XXI^{ème} siècle de réelles difficultés à admettre l'idée qu'elle n'est plus considérée comme l'ultime experte en humanité ? Sa frilosité dans ses relations au monde se manifeste probablement aussi dans cette trop modeste interpellation de l'université et de son expertise.

Je conclus en nous encourageant les uns les autres et en ouvrant le débat : « Comment transformer nos espaces de liberté en espaces de responsabilité et d'engagement au service de la société et particulièrement de celles et ceux qui, dans cette société, sont laissés sur le bord de la route ? ».

Conférence donnée à Louvain-la-Neuve, le 27 octobre 2005.